



## **EXTRAIT DE PÉTITION** **(Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 252 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**ATTENDU QU'**AccèsLogis est le seul programme au Québec de construction de logements sociaux et communautaires, et qu'il permet à des milliers de ménages de se loger convenablement à un coût décent;

**ATTENDU QUE** des municipalités se sont engagées à financer le logement social conditionnellement à la poursuite de ce programme;

**ATTENDU QU'**au Québec, plus du tiers des ménages locataires défraie plus de 30 % de leur revenu pour se loger, et près d'une personne sur cinq, plus de 50 %;

**ATTENDU QU'**au Québec, depuis 2006, le prix des loyers a augmenté de 13,6 % alors que l'augmentation des revenus des ménages locataires n'a été que de 9,2 %;

**ATTENDU QUE** le programme de supplément au loyer privé ne garantit pas le maintien du coût abordable du loyer, ni l'amélioration locative du logement, et qu'il ne touche qu'une partie infime de la population ;

**ATTENDU QUE** le logement social et communautaire offre plus qu'un logement abordable, mais aussi un milieu de vie;

**ATTENDU QUE** chaque dollar investi dans le développement du logement communautaire représente un apport réel de 2,3 dollars dans l'économie du Québec;

**ATTENDU QUE** le programme AccèsLogis a un impact considérable sur la disponibilité de logements abordables, la santé du tissu social, la revitalisation de quartiers et l'occupation du territoire;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, réclamons que le gouvernement du Québec poursuive le financement du programme AccèsLogis dans son prochain budget et s'engage pour les cinq prochaines années.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

**Bernard Drainville**  
**Député de Marie-Victorin**

2015-05-20  
**Date de signature de l'extrait**